7 avril 1933

LETTRE COLLECTIVE

des Archevêque, Evêques et Abbé Nullius

de la Province ecclésiastique de Régina

JACQUES CHARLES
par la grâce de Dieu et la faveur du Siège apostolique,
Achevêque de Régina;

JOSEPH HENRI,
par la grâce de Dieu et la faveur du Siège apostolique,
Evêque de Prince-Albert et de Saskatoon;

LOUIS JOSEPH ARTHUR,
par la grâce de Dieu et la faveur du Siège apostolique,
Evêque de Gravelbourg;

SEVERIN, O. S. B.
par la grâce de Dieu et la faveur du Siège apostolique,
Abbé Nullius de St-Pierre-Muenster;

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et aux fidèles de la province ecclésiastique de Régina,

SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE-SEIGNEUR.

Nos très-chers Frères dans le Christ-Jésus,

Notre sollicitude pastorale pour le troupeau du Christ confié à Nos soins, par la grâce de Dieu et l'autorité du St-Siège, Nous a déterminés, Nous les Pasteurs des quatre juridictions de la province ecclésiastique de Régina, de Nous entendre pour suivre un plan d'action uniforme et commun dans un effort concerté et précis pour résoudre les problèmes de Nos diocèses dans ces temps difficiles. C'est pourquoi la tristesse et l'anxiété qui sont notre partage durant ces heures sombres de crise sociale et économique, Nous portent à vous adresser ce message d'affection surnaurelle et de pieux encouragement et à vous rappeler la nécessité de concourir en tous points avec vos Evêques, en gardant intact le dépôt de la Foi et en sauvegardant les intérêts spirituels et temporels de nos paroisses et de nos institutions religieuses.

Vous n'ignorez pas N. T. C. F. que le poids de la dépression pèse non seulement sur nos fermiers, sur les gens de profession libérale et sur les autres travailleurs, mais

aussi sur nos églises paroissiales, nos hôpitaux, nos couvents, nos collèges et nos communautés religieuses. Nos diocèses en particulier sont grevés de sérieuses obligations financières, contractées pendant les années de prospérité et de développement. En un mot, si lourd est le fardeau que seule la collaboration la plus intime entre le clergé et le peuple, sous la direction de leurs Ordinaires, jointe à l'esprit d'économie, de pauvreté et de renoncement, peut apporter une heureuse solution à nos difficultés actuelles.

Vous savez déjà, N. T. C. F., que vos premiers pasteurs et le clergé en général vivent comme vous-mêmes dans la plus stricte pauvreté. Les nécessités de l'heure présente nous ramènent à l'idéal que le Christ nous a laissé et que ses apôtres de tous les âges ont pratiqué, suivant ces mots de St-Paul: *"Si nous avons de quoi nous nourrir et nous couvrir, nous serons satisfaits."* (I Tim, VI. 8) La source d'anxiété la plus sérieuse est pour Nous la question des dettes contractées pour construire nos églises et nos presbytères et pour étendre les conquêtes de la Foi dans nos diocèses respectifs. Il est vrai qu'en cela Nous partageons le sort de la plupart de nos fidèles qui, à cause de la baisse du prix du grain et des autres produits agricoles, ne peuvent que très difficilement remplir les obligations qu'ils ont contractées en des jours plus prospères. Ajoutez à cela la terrible sécheresse qui, pendant trois ans, et dans quelques districts, pendant quatre ans, a rendu complètement stériles les grandes plaines du sud de l'archidiocèse de Régina et du diocèse de Gravelbourg. La conclusion est facile à tirer. En fait, la situation économique générale est si sérieuse que, pour protéger les débiteurs, notre gouvernement provincial a été obligé de prendre des mesures jusqu'ici inconnues dans l'histoire de notre province.

En ce qui concerne les dettes de l'Eglise, Nous avons une tradition d'honneur à maintenir. C'est pourquoi Nous ressentons notre fardeau beaucoup plus vivement que les particuliers ou les corporations séculières. Cependant, à l'heure actuelle, la crise économique est si aigüe que, tout en étant déterminés à remplir tôt ou tard toutes nos obligations, Nous pouvons être forcés de demander à nos créanciers de faire certaines concessions, au moins pour quelque temps.

Cependant nos prêtres, nos communautés religieuses et notre peuple doivent tous se rendre compte qu'ils doivent, en dépit des circonstances adverses, faire un suprême effort et accorder à leurs évêques une collaboration généreuse tant que durera la crise actuelle. L'esprit de pauvreté doit carac-

tériser, et il le fait en réalité, nos prêtres et nos religieux. La plus stricte économie doit être pratiquée dans l'administration des paroisses. Aucun emprunt nouveau ne peut être toléré dans aucun de nos diocèses et tous les moyens légitimes doivent être adoptés pour réduire toute espèce de dépense au strict minimum. En d'autres termes, il faut équilibrer nos budgets.

Nos prêtres doivent être généreux dans leurs sacrifices et nos chers fidèles, si pauvres qu'ils soient, doivent, comme nos ancêtres dans la Foi, donner malgré leur pauvreté afin d'assurer l'existence de l'Eglise dans ce pays. Cette généreuse abnégation contribuera à resserrer les liens qui unissent les évêques, prêtres et fidèles et peut être le moyen choisi par la divine Providence pour établir cette union des coeurs et des sentiments qui doit fondre ensemble les éléments cosmopolites de notre population catholique de la Saskatchewan en une Eglise forte et vigoureuse.

Nous, vos Pasteurs et vos Pères dans le Christ, partageons vivement votre pauvreté et vos peines actuelles. En vérité, Nos coeurs saignent pous vous et, afin d'alléger le fardeau de dettes qui pèse si lourdement sur nos paroisses, Nous n'avons pas hésité à Nous faire mendiants pour le Christ dans son corps mystique. Nous sommes très désireux de continuer à vous aider en Nous contentant du strict nécessaire et en continuant de solliciter des aumônes en votre faveur. Ceci vous encouragera à vous unir à vos prêtres en esprit de charité chrétienne et de sacrifice, pour vous efforcer de faire face aux dettes de votre paroisse. Que chaque curé sache que, d'après le droit canon, il est responsable des affaires temporelles de sa paroisse. Que les fidèles s'unissent à lui dans une noble détermination de faire honneur à leurs obligations paroissiales. Il est évident que curés et fidèles manquent à un devoir essentiel, quand ils abandonnent le soin de payer les intérêts et le capital à leurs évêques qui, dans ce pays, n'ont absolument pas d'autres ressources que celles qui, d'après la loi de l'Eglise, leur viennent des paroisses elles-mêmes.

Nous Nous rendons compte qu'actuellement il vous est très difficile et, en quelques cas, impossible de rencontrer complètement vos obligations, mais vous êtes tenus en conscience d'étudier sérieusement le problème et de faire de nouveaux efforts.

Puis, quand vous aurez fait tout ce qui est en votre pouvoir, Nous continuerons, comme Nous l'avons fait par le passé, à Nous faire mendiants pour le Christ dans son

corps mystique, afin de procurer les consolations de l'Eglise pour vous et vos enfants. Nous ne pouvons Nous abstenir de payer Notre tribut de louange et d'admiration à tant de prêtres qui ont, en dépit de leur cruelle pauvreté, héroïquement aidé leurs fidèles dans la crise actuelle et, par leur abnégation, ont mérité l'affection impérissable de leur troupeau. En même temps, Nous remercions avec une cordiale affection, Notre peuple qui, partout dans cette province, durant ces années de disette, a donné si généreusement pour la cause de la religion. C'est la seule attitude catholique digne de Nos ancêtres dans la Foi et des premiers missionnaires qui ont implanté la Foi et l'ont fait grandir au prix de leurs larmes, au sein de la pauvreté, des privations, des sacrifices de toutes sortes.

Toutes les oeuvres de Dieu sont fondées sur le sacrifice et la prière. L'esprit du Christ est un esprit de renoncement et de mortification. Il inspire le courage de marcher dans la voie royale de la croix et de répondre avec générosité à cet appel du Maître: *"Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renonce soi-même, qu'il prenne sa croix et me suive"* (Matt. XVI, 24). Nous, Premiers Pasteurs, prêtres et fidèles, Nous devons maintenant témoigner par Notre exemple personnel que Nous ne désirons pas un christianisme sans pénitence, un pardon sans satisfaction ou un Ciel sans calvaire. Montrons-nous de vrais disciples de la divine Victime de la Croix. Rappelons-nous que l'Evangile est inséparable de la Croix et que le "Royaume de Dieu souffre violence" (Matt. XI: 12) et, en conséquence acceptons avec joie la loi de la pénitence laquelle est pour le pécheur une loi de résurrection et de vie (Actes XI. 18). Au sacrifice nous devons unir l'esprit de prière et de confiance amoureuse envers la divine Providence "Vous répondrez pour moi, Seigneur mon Dieu, et vous m'exaucerez, puisque j'ai mis mon espérance en Vous" (Ps. XXXVII 16) "Je lève les yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours", (Ps CXX: 1). Tournons-nous vers Dieu de tout notre coeur dans une prière humble, confiante et persévérante. Prier c'est associer Dieu à sa propre vie, c'est se couvrir de sa toute-puissance, c'est se revêtir de son armure, suivant la forte expression de l'apôtre (Eph. VI. 2). "Dans votre tribulation, appelez le Seigneur" (II Rois, XXII. 7) "Criez vers Lui et Il vous exaucera, car Il est plein de compassion." (Exode XXII. 27). Témoignons une dévotion spéciale au Très-Saint-Sacrement de l'Autel où le Coeur Sacré de Notre Sauveur réside nuit et jour

attendant, appelant et accueillant avec amour ceux qui viennent le visiter dans le mystère de son amour. Qu'un plus grand nombre de fidèles assiste à la messe quotidienne et reçoive la sainte communion! Que la fête du Sacré-Coeur et son octave soient célébrées avec grande dévotion, en esprit de pénitence et de pieuse réparation, suivant l'invitation pressante de Notre Saint-Père le Pape (Encycliques Miserentissimus Redemptor et Caritate Christi Compulsi). Que se développe aussi parmi vous une confiante dévotion envers la Sainte Vierge, Reine du Saint-Rosaire et glorieuse Patronne de cette province ecclésiastique de Régina.

La tendre protection de Marie sur nos diocèses, sous le titre de Reine-du-saint-Rosaire nous donne une confiance absolue et un espoir invincible que, par sa toute-puissante intercession auprès de son divin Fils, Dieu bénira nos efforts communs, sauvera nos diocèses et nos institutions religieuses et nous fera trouver la solution des problèmes angoissants de l'heure actuelle. C'est avec cette foi inébranlable et cette sereine et ferme confiance que Nous, vos Pères dans le Christ, après une journée de sérieuse délibération pour votre bien temporel et spirituel, avons, au soir du 5 avril, consacré Nos diocèses et Notre abbaye à Marie, la sainte Mère de Dieu. Dans la chapelle du séminaire de "Regina Cleri", nous avons, après avoir récité le rosaire et les litanies de la Ste Vierge, placé Notre bien-aimé troupeau et nos communes préoccupations spirituelles, temporelles et sociales, sous sa maternelle protection. De plus, à genoux, en ce même lieu, Nous avons fait le voeu solennel de propager sans cesse la dévotion au saint Rosaire dans Nos diocèses; de célébrer avec un solennité spéciale la fête annuelle de N.-D.-du saint-Rosaire et d'établir sa confrérie dans toutes les paroisses et missions placées sous Notre juridiction. Nous savons que votre foi et votre piété vous porteront à aider vos premiers Pasteurs dans l'accomplissement de cet engagement solennel et Nous vous demandons d'accomplir, dès maintenant et particulièrement pendant le mois de mai, la promesse que Nous avons faite en votre nom et au Nôtre.

Avec la plus entière confiance en votre concours, que vos intentions surnaturelles rendront méritoire, Nous implorons de grand coeur pour vous les bénédictions du Dieu tout-puissant et de nouveau Nous vous consacrons, bien-aimés enfants, à Marie, notre Reine et notre Mère. "Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et les

dons du St-Esprit demeurent avec vous tous. Amen.)Gal. XIII. 13).

Donné à Régina, en la fête de Notre-Dame-des-sept-Douleurs, le septième jour d'avril mille neuf cent trente-trois.

Sera la présente lettre lue dans toutes les églises de la province ecclésiastique de Régina, (Régina, Prince-Albert et Saskatoon, Gravelbourg et Muenster), et dans les chapelles des communautés religieuses le 30 avril, deuxième dimanche après Pâques de cette même année.

† JACQUES CHARLES,
Archevêque de Régina

† JOSEPH HENRI,
Evêque de Prince-Albert et Saskatoon

† LOUIS JOSEPH ARTHUR,
Evêque de Gravelbourg

† SEVERIN O. S. B.,
Abbé Nullius de Muenster

Par mandement des Ordinaires
de la Province ecclésiastique de Régina.

J. E. CAHILL
Chancelier de l'archidiocèse de Régina